

La Formation Fédérale

La Commission Nationale de Formation (CNF) organise et coordonne la filière de formation des bénévoles. A ce titre, elle propose des formations qualifiantes pour tous les cyclotouristes licenciés (dirigeants ou pratiquants) désireux de parfaire leurs connaissances. Ceci afin d'animer les clubs ou de gérer une structure fédérale.

La formation fédérale permet de répondre à ces objectifs grâce aux contenus des différents thèmes abordés :

- ✓ La vie associative : administration, responsabilités ;
- ✓ La fédération, ses origines et son histoire ;
- ✓ L'animation et la communication ;
- ✓ La pratique des activités et leurs techniques ;
- ✓ La sécurité et la conduite de groupe ;
- ✓ L'entretien de la bicyclette et la mécanique ;
- ✓ La recherche et l'élaboration d'itinéraires ;
- ✓ Le Sport-Santé : prévention des risques, gestion de l'effort et aspects médicaux ;
- ✓ La pédagogie et l'encadrement de groupe ;
- ✓ Le tourisme à vélo et ses composantes ;
- ✓ L'organisation des activités et le développement durable - Le comportement citoyen.

La Fédération française de cyclotourisme est reconnue comme organisme de formation et tous les stages inscrits et organisés dans le cadre du plan de formation fédéral peuvent bénéficier des avantages liés à la formation continue.

Le stagiaire peut, dès lors qu'un stage a été validé, obtenir par extraction sur le site fédéral une attestation de formation ainsi qu'un diplôme.

Se Former Pourquoi ?

Vous souhaitez faire partager votre passion, et vous impliquer dans la vie de l'association FFCT :

- ✓ Exercer une activité (président, secrétaire, trésorier) au sein des structures de la fédération au niveau local, régional et/ou national ;
- ✓ Favoriser l'accueil, encadrer les débutants (public jeune et/ou adulte) ;
- ✓ Animer/encadrer un groupe de jeunes et/ou adultes (déjà licenciés) ;
- ✓ Organiser des séjours, gérer un groupe en randonnée, donner des conseils (pratiques et de sécurité) ;
- ✓ Acquérir de nouvelles connaissances techniques en vélo Route et/ou VTT ;
- ✓ Ou simplement vous joindre à l'équipe dirigeante et/ou éducative.

Quelle Formation suivre ?

A- La filière dirigeant

Elle s'adresse aux licenciés qui exercent des responsabilités au sein des structures de la fédération, du niveau local aux responsabilités nationales.

1/ Le niveau I

Stages mis en place par les comités départementaux (CoDeps) ou les comités régionaux (Coregs)

Il comporte 32 heures de formation réparties en plusieurs séquences :



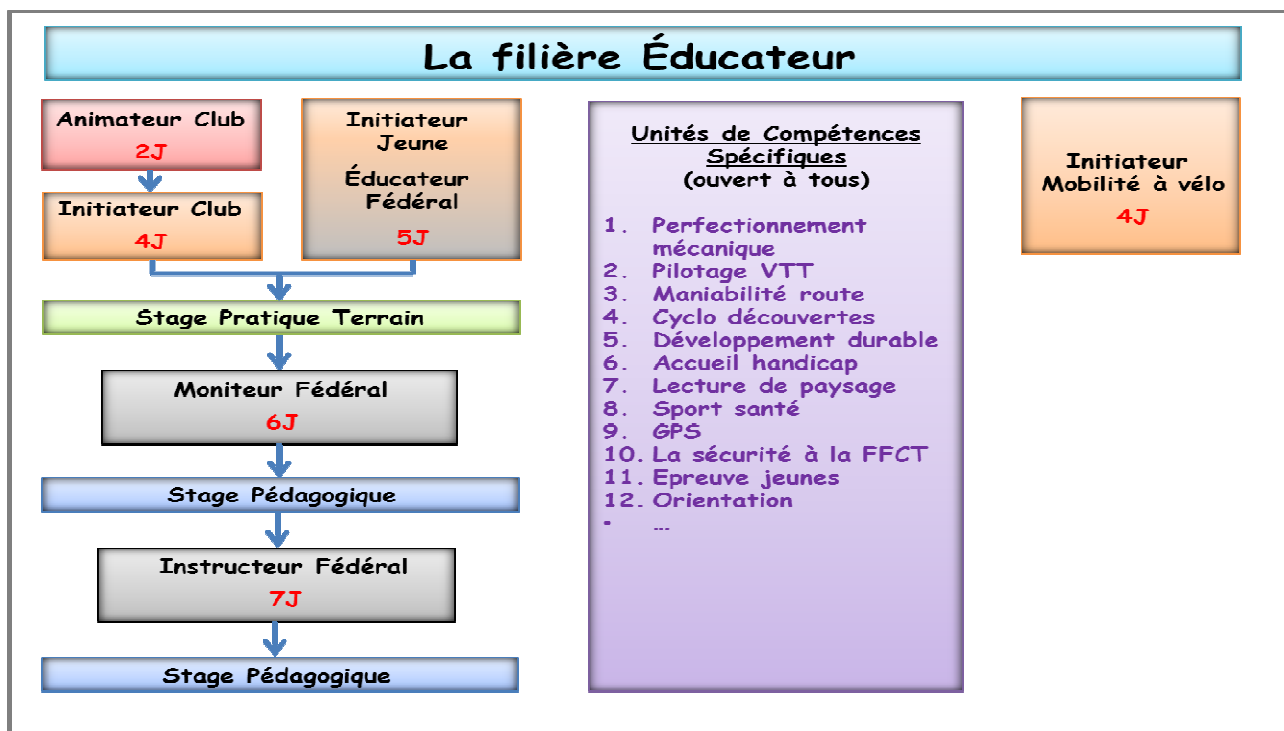
- Vie associative et administration (16 heures) ;
- Communication-animation (16 heures).

2/ Le niveau II

Il est mis en place par la commission nationale de formation à la demande des structures fédérales en fonction des besoins.

B- La filière éducateur

La filière éducateur qui comporte 4 niveaux (animateur club, initiateur club, moniteur fédéral, instructeur fédérale) permet de former des cadres fédéraux bénévoles qui assument des missions éducatives et d'accompagnement au sein des structures de la FFCT quel que soit le public.



FORMATION FFCT : LA FILIERE EDUCATEUR

1/ Animateur club

Prérogatives : il (ou elle) accueille, conseille, fait découvrir la pratique aux nouveaux licenciés - anime le club sous la responsabilité du président - veille au respect des règles de sécurité lors des activités - encadre un groupe participant à une cyclo-découverte - prépare et organise la mise en place de la convention pré-accueil au sein du club.

Durée : 16 heures de formation sur un week-end ou 2 journées séparées.

2/ Initiateur club

Prérogatives : c'est un(e) éducateur(ice) de terrain capable d'apporter les connaissances nécessaires à la pratique du cyclotourisme au sein du club auprès d'un public de jeunes et/ou d'adultes - d'organiser et conduire une cyclo-découverte - d'encadrer les activités d'une « vélo école » (mobilité à vélo) - qui peut gérer une école de cyclotourisme par dérogation - qui peut accompagner en toute autonomie un groupe de jeunes sur une durée maximale de 2 jours (avec 1 nuitée) - qui peut participer à l'encadrement d'un séjour d'adultes licenciés au sein du club sur plusieurs jours en France et/ou à l'étranger.

Durée : 32 heures de formation sur 4 journées consécutives ou non consécutives.

3/ Moniteur fédéral

Prérogatives : c'est un(e) éducateur(ice) qui intervient dans les différentes techniques permettant la pratique du cyclotourisme quel que soit le vélo (Route et VTT de randonnée) - qui programme et encadre les activités pour tous les publics au sein des structures fédérales (club, Codep, coreg, FFCT) - qui conçoit et assure l'encadrement de séjours FFCT - qui participe aux actions de formations - qui peut occuper la fonction de délégué départemental à la formation et par dérogation à la fonction de délégué régional.

Durée : 48 heures - (6 jours - 2x3 - 3x2).

4/ Instructeur fédéral

Prérogatives : c'est un(e) éducateur(ice) qui conçoit et encadre des projets de développement des activités du cyclotourisme au sein des structures - qui est force de proposition au sein des différents groupes de réflexion sur les sujets de formation - qui forme les formateurs qui dirigent les stages prévus au plan national de formation et régional de formation - qui participe à l'élaboration de documents techniques et pédagogiques - qui est un référent technique auprès des partenaires institutionnels.

Les stages, mis en place par la CNF, se déroulent en 2 phases :

- Formation théorique sur une semaine : 56 heures (7 j) ;
- Stage pratique dans le cadre d'une action fédérale relative à la conduite de formation ou d'un projet majeur pour la fédération.

5/ Initiateur mobilité à vélo

Prérogatives : c'est un(e) éducateur(ice) qui encadre à titre bénévole les activités d'une vélo école - qui conduit à l'acquisition des premiers apprentissages de la pratique du vélo en sécurité.

Durée : 32 heures.

C - La VAE - (Référence loi de modernisation sociale N° 202-73 du 17/01/2002)

La validation des acquis de l'expérience concerne tous les diplômes fédéraux, sous réserve de répondre aux conditions suivantes :

- être majeur ;
- être licencié FFCT depuis 3 ans au moins ;
- justifier d'une expérience d'encadrement.

Les modalités et les dossiers sont à retirer auprès de chaque délégué régional à la formation (DRF). Seuls les niveaux initiateurs et moniteurs sont concernés par la VAE.

D- Formation continue

Les Unités de Compétences Spécifiques FFCT

Pour les éducateurs qui souhaitent suivre un perfectionnement technique, des stages complémentaires sont organisés par la commission nationale de Formation en fonction des besoins sur 2 journées :

- ✓ Perfectionnement mécanique ;
- ✓ Perfectionnement au pilotage VTT ;
- ✓ Maîtrise du vélo - Maniabilité Route ;
- ✓ Accompagnement Cyclo-découverte ;
- ✓ Environnement et développement durable ;
- ✓ Accueil et encadrement de personnes en situation de handicap ;
- ✓ Lecture de paysages ;
- ✓ Cyclotourisme Sport-Santé ;
- ✓ Compréhension et maîtrise du GPS ;
- ✓ La sécurité à la FFCT (1 jour) ;
- ✓ Organisation d'épreuves Jeunes ;
- ✓ Orientation.

E - Équivalence de diplôme

- Le titulaire du BEESAC, BEES 1^{er} degré ou du BPJEPS (en Activités du Cyclisme) se voit accorder l'équivalence : moniteur fédéral.
- Le titulaire du Professorat de sport se voit attribuer l'équivalence : instructeur fédéral.

Pré requis:

- être licencié et assurer une pratique régulière d'encadrement dans un club FFCT ;
- demande d'équivalence doit être formulée auprès du DTN.

Votre inscription aux formations FFCT !

L'inscription aux formations devient encore plus simple. Depuis janvier 2016, que vous soyez licencié dans un club ou membre individuel : vous pouvez vous inscrire directement depuis votre espace licencié. Une formule simple rapide et complète, puisqu'avec votre identifiant, vous avez l'accès aux sessions de formations organisées par les différents comités régionaux et ou départementaux.

Contact pour le COREG Île de France :

Claude Delage : 0689131869 - courriel : formation@coreg-idf-ffct.org